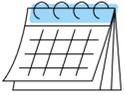


CONSEIL DES JEUNES



Compte-rendu des Rencontres d'avril 2024

Thématique : Mon accompagnement et ma relation avec les adultes



Dates : vendredi 19 avril 2024

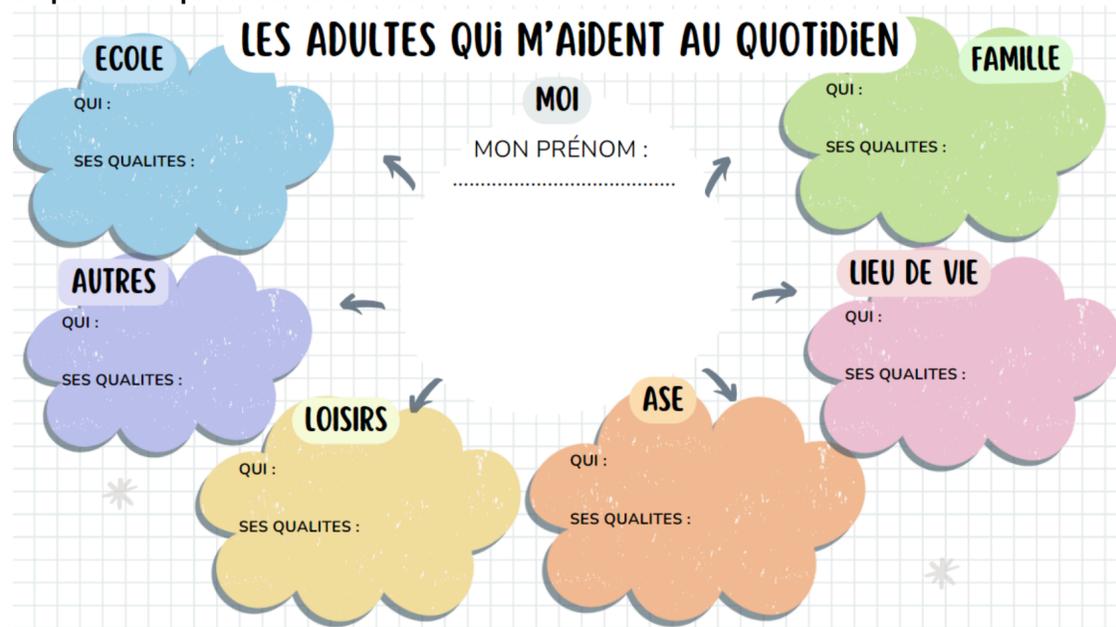


Participant.e.s : 14 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

Dans un premier temps, chaque enfant a pris le temps de remplir une fiche individuelle permettant de lister les adultes qui l'aident au quotidien et les qualités qu'il leur associe.



● Concernant la **Famille** (case remplie par 12 des 14 enfants)

- Les personnes citées sont les parents, les frères et soeurs, les oncles et tantes...
- Les qualités citées : aide à avancer dans la vie, donne des conseils, à l'écoute, belle...

“ Ce sont mes parents, c'est eux qui m'ont mis au monde. ”

● Concernant le **Lieu de vie** (case remplie par 11 des 14 enfants)

- Les personnes citées sont les éduc', les tata et tonton (assistants familiaux et leur famille), tout le monde au foyer, la veilleuse de nuit, la maîtresse de maison...
- Les qualités citées : aide au quotidien, gentillesse, respect, à l'écoute, compréhensive, joyeuse, drôle, ouverte d'esprit...

“ Elle est ouverte d'esprit et n'hésite pas à nous écouter (...) elle est très gentille. ”

● Concernant l'**Ecole** (case remplie par 11 des 14 enfants)

- Les personnes citées : AESH, maîtresse/maître, professeur, professeur principal, camarades de classe...
- Les qualités citées : coquette, marrant, me font rire, me comprennent, me connaissent, strict, gentille...

“ Elle encourage quand on fait des erreurs. ”

● Concernant l'**ASE** (case remplie par 10 des 14 enfants)

- Les personnes citées : référent.e.s ASE
- Les qualités citées : aide à avancer, met à l'aise, drôle, sympathique, à l'écoute, gentille,

“ Elle fait tout pour qu'on se sente à l'aise. ”

● Concernant les **Loisirs** (case remplie par 9 des 14 enfants)

- Les personnes citées : coach sportif, entraîneur, danseur, professeure de natation...
- Les qualités citées : entraîne bien, drôle, gentil, aide pour progresser, nous apprend des choses

“ Il nous apprend beaucoup de choses. ”

● Concernant les **Autres personnes** (case remplie par 7 des 14 enfants)

- Les personnes citées : psychologue, ami.e.s, tuteur ou tutrice...
- Les qualités citées : gentille, drôle, aide à grandir, intéressante,

“ [La psychologue] Elle m'écoute, elle ne me juge jamais et elle m'aide lorsque j'ai des problèmes. ”

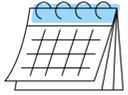


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Compte-rendu des Rencontres d'avril 2024

Thématique : Mon accompagnement et ma relation avec les adultes



Dates : vendredi 19 avril 2024



Participant.e.s : 14 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- Lorsque les professionnels partagent un peu d'eux-mêmes aux enfants.
- Les félicitations et récompenses données à l'enfant lorsqu'il réussit. Par exemple, un cadeau lors d'un moment important de sa vie.

- Le partage des écrits à l'enfant.

“ Moi [mon éduc ASE] imprime et on lit ce qu'il y a d'écrit et je dis si je suis d'accord ou pas avant de mettre dans le dossier. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque de transparence sur les informations et paroles des enfants et jeunes qui seront rapportées à d'autres professionnels.

“ On ne nous dit pas (...) après tu es confus tu n'es pas prêt à en parler avec cette personne. ”

- Le sentiment que le dossier ne correspond pas à son histoire et se concentre sur des aspects négatifs (bêtise...).

“ Mon dossier est faux. ”

- Les règles d'échange médiatisé (appel, visite...) qui sont mal vécues par certains enfants.

- Le manque de temps passé en individuel avec l'éducateur du foyer ou l'assistante familiale.

- Le manque de confiance envers les éducateurs pour parler de problèmes rencontrés au sein de son lieu d'accueil.

Concernant la relation avec les professionnels des lieux d'accueil :

- Lorsque le professionnel demande à l'enfant ses goûts et personnalise (repas, décoration de chambre...).
- Les temps “informels” passés ensemble qui créent des liens (aller au cinéma, pique-niquer au parc, dîner ensemble...).

Concernant la relation avec les référent.e.s ASE :

- La possibilité de connaître son/sa référent.e ASE et de partager des temps conviviaux.

“ Je la connais bien, même son prénom, sa vie personnelle, sa famille (...) on écrit à ses enfants. ”

- Les déplacements du référent hors du bureau pour aller à la rencontre de l'enfant / du jeune au sein de son lieu d'accueil ou à l'extérieur (restaurant, parc...)

- Le manque de connaissance réciproque entre enfant et référent.e. Plusieurs enfants ne connaissent pas son nom, prénom ou ne le voient pas régulièrement.

“ Même ma couleur préférée il ne la connaît pas. ”

- Le manque d'information sur les départs et remplacements.

“ On est prévenu quand c'est l'heure, pourtant ils prennent pas d'un coup la décision. ”

- Une intervention et présence principalement lors d'évènements négatifs (“lorsque l'on fait une bêtise”).

Les propositions

- * Faire connaissance avant que les professionnels ne lisent le dossier de l'enfant.
- * Ne pas imposer à l'enfant ou au jeune de répéter son histoire.
- * Faire des jeux pour apprendre à se connaître entre enfant/jeune et adulte.
- * Organiser des points plus réguliers entre l'enfant et son/sa référent.e ASE et son/sa référent.e familial.le, notamment lors d'évènements importants (audience...).
- * Etre autorisé.e à changer de référent.e ASE si on en ressent le besoin.
- * En cas de changement, proposer à l'enfant de valider le choix du nouveau. Assurer la transition entre l'ancien référent et le nouveau en demandant à l'enfant quelles informations importantes lui partager.
- * Prévenir l'enfant lorsque sa parole doit être relayée à d'autres professionnels et lui expliquer les raisons.
- * Partager les écrits professionnels aux enfants (en lisant, en montrant, en expliquant...) pour éviter notamment que les enfants soient surpris devant le juge.
- * Pour prévenir le mal-être dans le lieu d'accueil, chaque professionnel doit être pro-actif envers l'enfant en lui demandant régulièrement comment il se sent, s'il a besoin d'aide...
- * Mettre à disposition un numéro de téléphone à contacter en cas de difficultés vécues sur son lieu d'accueil.
- * Proposer à l'enfant de revoir les professionnels de ses anciens lieux d'accueil pour garder le lien.

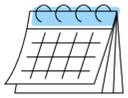


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Compte-rendu des Rencontres d'avril 2024

Thématique : Mon premier accueil en protection de l'enfance



Dates : jeudi 25 avril 2024



Participant.e.s : 8 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- **La possibilité de s'apaiser** à son arrivée **et d'avoir du temps accordé pour prendre ses marques**. La durée et le contenu temps doivent être adaptés au vécu et besoins de chacun.
- **L'accompagnement de l'intégration de l'enfant ou du jeune et de la création de liens avec les autres lorsqu'il est prêt**. Par exemple, via un dîner, une visite du foyer par d'autres enfants...

“ Il faut du temps pour soi, surtout quand on est adolescent. Et être écouté, ne pas être forcé sinon cela créé des conflits. ”

- **La possibilité de garder contact avec son entourage pour un soutien moral**, notamment à travers des échanges par téléphone ou des sorties.
- **L'attention portée sur le “bien manger”** (avec des produits adaptés à son régime alimentaire et de qualité) **et le repos dès les premiers jours d'accueil de l'enfant ou du jeune**.
- **La communication d'informations essentielles et anticipées** : les droits des enfants, les aides dont il peut bénéficier, les suites de son accompagnement... **via des documents faciles à s'approprier**.
- **En cas de premier accueil juste avant la majorité, rassurer rapidement le jeune sur le soutien qui pourra lui être apporté après 18 ans.**



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Les accueils en urgence qui dépassent les délais légaux** : certains enfants sont restés plus de 6 mois en foyer d'urgence
- **Le manque d'attention sur des éléments clés lors du premier accueil** : l'alimentation adaptée à son régime alimentaire, le sommeil...
- **Le manque d'adaptation du discours** des professionnels selon l'enfant ou le jeune, **des maladresses voire un manque d'empathie**.

“ Ils ne savent pas forcément ce que l'on a vécu et ils peuvent nous faire remonter des traumatismes. ”

- **La “règle des 3 jours sans sortie” et les privations de téléphone** qui renforcent l'isolement de l'enfant ou du jeune à un moment déjà difficile.
- **Un manque d'aide dans certains domaines tels que la scolarité ou le vivre ensemble, dans** . Par exemple, via de l'aide aux devoirs ou l'apprentissage des tâches ménagères
- **Les différences de traitement et de règles** entre les enfants et jeunes, **qui devraient être réduites ou a minima expliquées**.
- **Le manque de préparation de l'orientation vers le lieu d'accueil pérenne**.

“ J'ai été prévenue le jour-même que j'allais changer. ”



Les propositions

- * **Pouvoir prendre (ou récupérer) toutes ses affaires personnelles.**
- * **Etre autorisé à prendre le temps de “se poser”, à aller à son rythme** pour découvrir l'équipe, le lieu, les autres enfants et jeunes.
- * **Rassurer l'enfant ou le jeune, faire preuve d'empathie** dans ce moment difficile **et identifier ses besoins**.
- * **Faire intervenir des jeunes majeurs ou anciennement confiés en formation des travailleurs sociaux** pour faire évoluer leurs pratiques pour ce type d'accueil.
- * **Se faire expliquer et être accompagné dans l'utilisation des équipements du lieu, les gestes pour prendre soin de soi, les tâches ménagères...**
- * **Intégrer l'enfant ou le jeune au groupe à son rythme. Accompagner la création du lien et non seulement présenter l'enfant ou le jeune.**
- * **Améliorer les conditions d'accueil des structures d'accueil d'urgence** (alimentation, espace nuit...)
- * **Donner les informations essentielles dès qu'un enfant ou jeune arrive, via des documents adaptés. Bien expliquer les étapes : accueil d'urgence, pérenne, audiences...**
- * **Proposer un entretien des 17 ans y compris aux jeunes accueillis dans les structures et famille “en urgence”.**
- * **Préparer au mieux l'orientation vers son lieu d'accueil pérenne** (explications, visites, entretien d'admission...)
- * **Développer des structures de prévention d'un placement comme Etap'Ado**

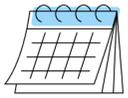


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Compte-rendu des Rencontres d'avril 2024

Thématique : Mon statut d'enfant confié et mes autorisations



Dates : samedi 20 avril 2024



Participant.e.s : 4 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- **Le cadre posé, qui peut aider à protéger l'enfant ou le jeune.**
 “ C'est vrai que cela nous permet de ne pas faire n'importe quoi. ”
- **Le soin apporté à l'explication des règles de vie du lieu d'accueil**, à l'oral ou à l'écrit (par exemple, dans un livret d'accueil).
- **La possibilité d'adapter les règles en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant ou du jeune**, tout en expliquant clairement les raisons de ces différences.
- **La possibilité de faire signer certains documents par le lieu d'accueil.** Par exemple, des documents pour l'école.
- **La possibilité de participer à la rédaction du rapport** envoyé par l'éducateur du foyer, **de donner son avis et de valider avec lui la version finale.**
- **La relecture de son "projet personnalisé".**
- **La possibilité de participer à des temps de synthèse ou bilan de son accompagnement au même titre que les professionnels.** Cela peut notamment se faire en deux temps : une première partie en présence de l'enfant ou du jeune, et une partie uniquement pour les professionnels.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Le manque d'information sur ce qui relève de l'autorité parentale, la procédure et les délais de signature...** Certains jeunes expliquent notamment ne pas savoir quelles sont **les règles qui s'appliquent à leur majorité ou dans le cas d'un accueil en famille d'accueil.**
- **Le flou sur les impacts d'une fugue et la procédure en cas de retour sur son lieu.**
 “ On ne sait pas si quand on fugue c'est inscrit dans notre casier judiciaire. Est-ce que c'est quelque chose qui peut avoir un impact après ? ”
- **Une approche par la "menace", la punition ou encore la "peur"** qui n'aide pas les enfants et jeunes à devenir autonome et à rester en sécurité.
- **Plutôt que de toujours utiliser (la privation) des sorties pour punir il faudrait encourager les bons comportements en donnant plus de libertés.** ”

Les propositions



- * **Mieux adapter les règles (sorties, téléphone...) en fonction de l'âge et du comportement** de chaque enfant ou jeune.
- * **Repousser l'heure limite de retour au sein de son lieu d'accueil pour les jeunes de 17 ans et plus.** A minima, autoriser un report de l'heure limite de façon exceptionnelle.
- * **Revoir les règles appliquées aux jeunes dès leur passage à la majorité.**
- * **Expliquer clairement ce qui relève de la signature de l'autorité parentale, de la circonscription ou du lieu d'accueil.**
- * **Améliorer l'information des enfants et des jeunes via des interventions directement auprès d'eux (dans les lieux d'accueil, par courrier, sur les réseaux sociaux...) ou en réalisant un jeu sur le thème des droits et autorisations.**
- * **Prévoir une signature applicable durant une longue durée pour des autorisations récurrentes** (exemple : sortie scolaire à la journée, visite chez un.e ami.e).
- * **Etre vigilant lors des accueils relais pour anticiper les éventuelles signatures en cas d'urgence** (ex : médicale) par le lieu d'accueil habituel, la circonscription ou l'autorité parentale en fonction du motif.
- * **Mieux communiquer sur la possibilité de consulter son dossier Aide sociale à l'enfance à sa majorité.**
- * **Faire participer l'enfant ou le/la jeune à la rédaction des rapports** en laissant un espace dédié à leur avis. **A minima, les informer du contenu des rapports.**
- * **Permettre à l'enfant ou le/la jeune de participer aux synthèses et bilans de son accompagnement.**



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57